



CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC

**Conférence des Parties à la
Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
Onzième session**

Genève (Suisse), 17-22 novembre 2025

22 novembre 2025

FCTC/COP11(14)

Décision

FCTC/COP11(14) Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Conférence des Parties

La Conférence des Parties,

Conformément à l'article 21 de son Règlement intérieur,

1. ÉLIT le Bureau de la Conférence des Parties, composé comme suit :

Président : Jawad Al Lawati (Oman) pour la Région de la Méditerranée orientale

Vice-Présidents et Vice-Présidentes :

Pedro Gullón (Espagne) pour la Région européenne

Hekali V. Zhimomi (Inde) pour la Région de l'Asie du Sud-Est

Judith Segnon-Agueh (Bénin) pour la Région africaine

Derrick Heng Mok Kwee (Singapour) pour la Région du Pacifique occidental

Vera Luiza Da Costa e Silva (Brésil) pour la Région des Amériques ;

2. DÉCIDE que, parmi les cinq Vice-Présidents et Vice-Présidentes, la personne suivante exercera les fonctions de Rapporteur :

Rapporteuse : Vera Luiza Da Costa e Silva (Brésil) pour la Région des Amériques.

(Cinquième séance plénière, 22 novembre 2025)
